COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Principaux enseignements de l'enquête réalisée au printemps 2025 par le Conseil scientifique auprès des directrices et directeurs d'unités

Conseil scientifique du CNRS

Version finale. Février 2026

Synthèse et recommandations

L'enquête conduite auprès des directrices et directeurs d'unité met en évidence un attachement très fort au modèle du CNRS, reconnu pour son rôle structurant, sa qualité scientifique et sa capacité à garantir une recherche libre et ambitieuse. Toutefois, ce constat positif coexiste avec des inquiétudes profondes : la dégradation perçue des moyens humains et financiers (non-remplacement des ITA, baisse des soutiens de base…), la complexification administrative (multiplication des outils, procédures redondantes entre les tutelles…), le manque de transparence dans les prises de décisions (budgets des unités, KeyLabs, ressources propres banalisées…) et l'insuffisante collégialité nourrissent un sentiment d'épuisement et de perte de sens.

Le CNRS reste perçu comme un acteur central du système de recherche français, mais son efficacité et son attractivité dépendent désormais de sa faculté à se réformer de manière concertée, en restaurant des moyens pérennes, en simplifiant les procédures et en réaffirmant sa mission de service public fondée sur la liberté académique, la coopération et le long terme.

Un ensemble de recommandations faisant l'objet d'un consensus large ressort des réponses à cette enquête :

1. Rétablir un financement récurrent et pérenne pour les unités, afin de réduire la dépendance aux appels à projets et de garantir la continuité de la recherche fondamentale.
2. Renforcer les moyens humains dans les fonctions supports (délégations régionales, fonctions RH, UAR…), avec une attention particulière portée à la reconnaissance, à la stabilité et à la valorisation des carrières.
3. Simplifier en profondeur les procédures administratives, harmoniser les outils numériques entre tutelles et accroître la capacité d'appui des délégations régionales.
4. Réformer les procédures de décision au sein du CNRS en visant une organisation plus collégiale, transparente et participative, associant davantage les unités à la définition des orientations nationales.
5. Rééquilibrer les relations avec les universités et les autres établissements, en clarifiant les rôles, en favorisant la concertation et en développant la complémentarité au service de la formation et de la recherche.
6. Repenser la politique de partenariat pour allier ambition internationale et diversité des collaborations (avec des partenaires pouvant émaner des secteurs public, associatif, culturel et industriel).
7. Abandonner le projet de création de « CNRS key labs », jugé trop centralisateur, en privilégiant des dispositifs équitables, transparents et concertés.
8. Soutenir la dynamique internationale en améliorant la visibilité des dispositifs d'accompagnement, ainsi que la coordination et la mutualisation des ressources entre opérateurs.
9. Encourager la collégialité scientifique et la transversalité interdisciplinaire, en simplifiant les interfaces entre instituts et en soutenant les initiatives locales.
10. Préserver le modèle d'excellence du CNRS, fondé sur la liberté scientifique, l'indépendance des chercheuses et chercheurs, le rôle structurant et la robustesse de l'organisme dans l'écosystème français de recherche, au service de l'intérêt général.

Analyse détaillée de l'enquête

L'enquête réalisée par le Conseil scientifique du CNRS auprès des directrices et directeurs d'unités (DU) avait pour objectif de recueillir leur perception du fonctionnement du CNRS, des relations entre le CNRS et « ses » unités et des avantages et inconvénients du statut d'unité CNRS ; elle visait également à explorer les attentes prioritaires des DU pour les années à venir. Le questionnaire d'enquêtet a été adressé aux 1 145 unités de recherche du CNRS (UMR, UPR, UAR, EMR, IRL). Sur 923 retours, 645 questionnaires ont été remplis intégralement et seuls ces derniers, représentant 56% des directrices et directeurs d'unités, ont été analysés.

L'enquête aborde plusieurs aspects :

- Le type d'unité dirigée et ses rattachements institutionnels.
- Les avantages et inconvénients perçus du statut CNRS et son évolution.
- Les relations avec la tutelle CNRS et les autres tutelles.
- La politique de partenariat du CNRS.
- Les attentes prioritaires vis-à-vis du CNRS.
- Le contexte européen et international.
- L'apport du CNRS au système national de recherche.

Le questionnaire est complété par plusieurs espaces de commentaires libres.

Cette note propose une analyse détaillée des réponses aux différentes questions et des commentaires recueillis dans le cadre de cette enquête.

Typologie et rattachement des unités

L'analyse des réponses révèle une distribution représentative de celle du CNRS, tant en termes de structures (UMR, UPR, UAR, IRL, EMR et autres unités mixtes) que de rattachement aux différents instituts, ce qui limite le risque de biais disciplinaire ou lié à la nature des structures répondantes. Lorsque le nombre de réponses est limité, les conclusions sont exposées, mais leur portée peut être discutée, ce que nous signalons systématiquement.

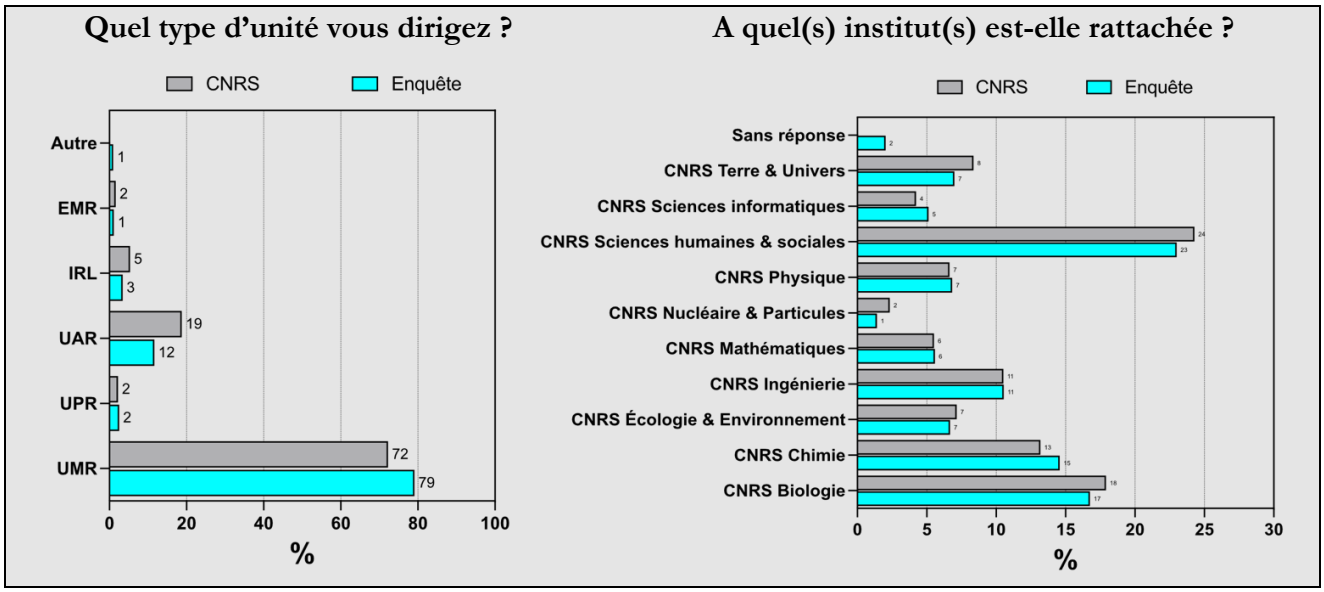

Avantages et inconvénients du statut CNRS

Situation

Interrogés sur les avantages et inconvénients liés au statut d'unité CNRS, les DU mettent en avant plusieurs éléments considérés comme particulièrement structurants, présentés ci-après par ordre d'importance décroissante :

(i) l'affectation de chercheuses et chercheurs, de personnels administratifs et d'autres personnels scientifiques ;

(ii) la reconnaissance du label de qualité CNRS ;

(iii) le soutien de base au fonctionnement de l'unité ;

(iv) l'appartenance à une communauté scientifique nationale structurée et visible ;

(v) l'effet structurant au sein des sites.

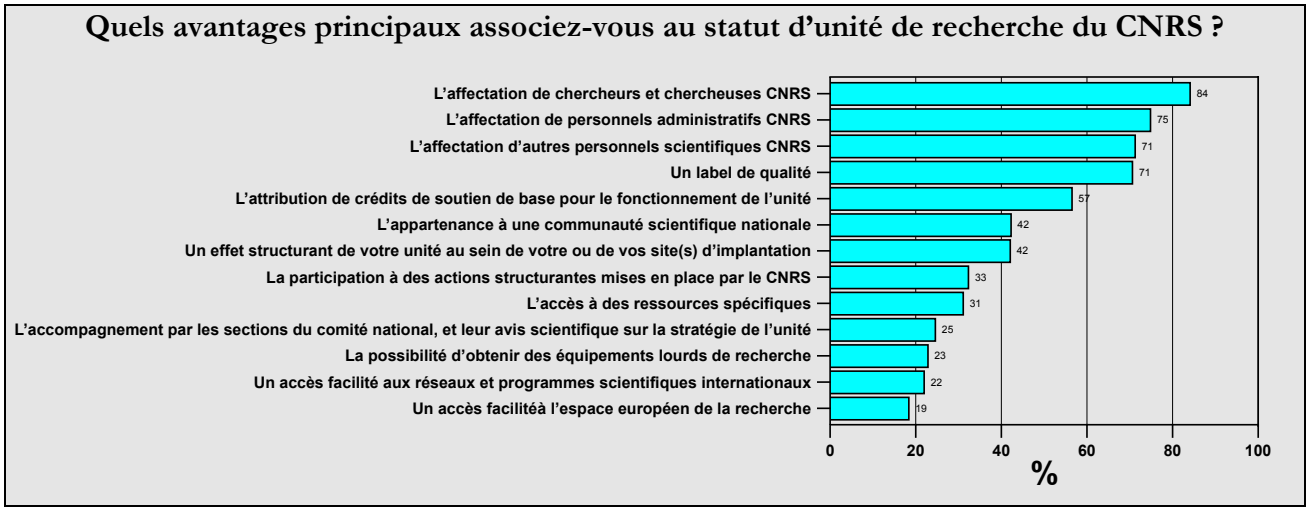

Par ailleurs, la question ouverte sur les autres avantages majeurs liés à l'appartenance au CNRS a recueilli 115 réponses. Il est ainsi possible d'identifier plusieurs bénéfices complémentaires, classés ci-dessous selon leur fréquence de citation :

- Rayonnement et reconnaissance internationale : Le CNRS constitue un label reconnu qui amplifie la diffusion et la visibilité à l'international, renforçant considérablement la reconnaissance mondiale des chercheuses et chercheurs et de leurs travaux.
- Gestion et administration plus performante : Les retours soulignent la fiabilité et l'efficacité de l'accompagnement administratif et financier du CNRS, perçu comme nettement supérieur à celui des universités, facilitant ainsi la gestion des projets de recherche, au-delà du simple accès aux ressources. Le CNRS se distingue également par la qualité de son accompagnement quotidien et de ses politiques de formation, au-delà du simple processus d'affectation.
- Priorité à la recherche fondamentale : La recherche fondamentale constitue une valeur centrale du CNRS, qui y consacre un engagement fort, tandis que ce domaine peut parfois être relégué au second plan dans les universités.
- Favoriser la collaboration et garantir l'autonomie : Le CNRS stimule la coopération entre disciplines en offrant un cadre structurant pour une recherche ambitieuse, tout en élargissant les perspectives de partenariats à l'échelle nationale et internationale. Par ailleurs, sa vision nationale protège les équipes d'une gestion uniquement locale, garantissant une autonomie essentielle au développement de projets fondamentaux.

- Engagements transverses : Le CNRS est directement cité pour son rôle dans la prévention, la sécurité et la transition écologique.
- Stabilité des projets et des équipes, soutien aux jeunes chercheuses et chercheurs : Le CNRS assure une grande stabilité à long terme pour les projets, soutenue par des recrutements pérennes et des ressources humaines dédiées et met en place des actions spécifiques de soutien, particulièrement en faveur des jeunes chercheuses et chercheurs, grâce à des dispositifs d'accompagnement et de formation dans un cadre structurant.
- Attractivité et excellence du recrutement : Le label CNRS attire des chercheuses et chercheurs et des étudiantes et étudiants de haut niveau, soutenu par un processus de sélection exigeant et rigoureux.
- Liberté de choix des thématiques de recherche : Le CNRS garantit une véritable indépendance dans l'orientation scientifique des recherches.

Dans le même temps, un cinquième des DU ayant répondu à l'enquête mentionnent des inconvénients liés à l'association au CNRS.

Le statut d'unité CNRS comporte-t-il à vos yeux des inconvénients ?

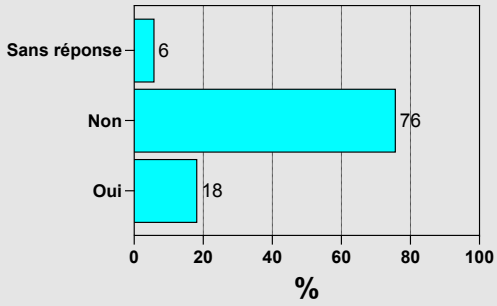

Ils dénoncent la multiplicité des outils et procédures de gestion, différents selon les tutelles, ce qui engendre une complexité importante et un surplus de tâches administratives. La lourdeur administrative, le manque de souplesse dans la gestion des marchés et des contrats, et la bureaucratie excessive sont cités comme des freins majeurs, en particulier pour les partenariats industriels et la gestion quotidienne des projets. La complexité administrative résulte notamment de la multiplication des applications métiers, du manque d'interopérabilité entre les systèmes, et de décisions unilatérales perçues comme inadaptées. Les DU relèvent aussi un empilement de structures, des règles non harmonisées et des différences de statuts qui compliquent davantage la gestion financière et RH, créant des inégalités. La duplication des règles, logiciels et procédures entre organismes, le manque de personnel qualifié stable, ainsi qu'une certaine intransigeance vis-à-vis d'autres organismes comme l'INSERM et l'université, entravent efficacité et mutualisation. Ces réserves doivent toutefois être nuancées car plusieurs DU considèrent que la gestion multi-tutelles est également bénéfique. Elle apporte une souplesse et une capacité d'adaptation aux situations particulières qui compensent largement ses inconvénients. Enfin, la gestion administrative est jugée inadaptée à l'accueil de personnels d'autres tutelles (INSERM), et certains dispositifs freinent la mobilité, la capitalisation des compétences, et la continuité des équipes.

Évolution récente

Lorsqu'on interroge cette fois ci les DU sur l'évolution des relations avec le CNRS, près de 70 % des DU indiquent n'avoir constaté aucune amélioration au cours des cinq à dix dernières années, 38 % estimant même que la situation s'est dégradée.

Notez-vous une évolution sur ce plan au cours des 5 à 10 dernières années ?

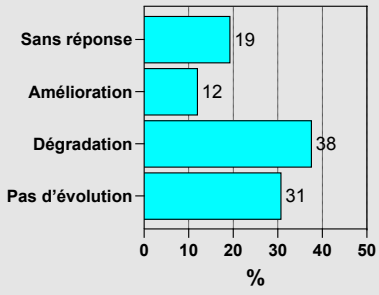

Parmi les directeurs et directrices d'unités (274/645) ayant précisé leur avis sur l'évolution du statut d'unité CNRS au cours des 5 à 10 dernières années, 65 % constatent une multiplication et une rigidification des procédures et applications administratives, complexifiant la gestion au quotidien et accentuant la charge de travail, au détriment de la recherche. Les soutiens RH et les recrutements sont jugés insuffisants, tandis que la complexité liée à la gestion multi-tutelles et la baisse des moyens humains et financiers s'accentue. Selon certains collègues, le CNRS se retirerait progressivement de la gestion des unités dans lesquelles il intervient comme tutelle secondaire, ainsi que de son rôle structurant national. Ce transfert accru de responsabilités vers les universités serait perçu comme une source de perte d'autonomie pour les laboratoires par rapport à l'institution. Ils considèrent que ces facteurs ont contribué à une perte d'attractivité et de notoriété du CNRS. En revanche, 20 % mettent en avant une plus grande autonomie des unités, un pilotage amélioré, un soutien accru et une visibilité renforcée à l'international. La présence de personnels CNRS reste un atout structurant pour l'ancrage scientifique et la visibilité nationale, même si l'accompagnement apparaît inégal selon les unités et directions. Enfin, 15 % adoptent un point de vue nuancé, reconnaissant une professionnalisation des services des ressources humaines, tout en soulignant une complexification administrative, des délais de recrutement allongés, ainsi que des difficultés liées à la multiplicité des tutelles, qui freinent la réactivité et l'efficacité.

Relations avec la tutelle CNRS et les autres tutelles

Situation

Lorsqu'il est demandé aux directeurs et directrices d'unité de qualifier les relations de leur unité avec la tutelle CNRS, la plupart expriment un fort attachement à leur institut de référence (notamment à travers les échanges avec les DAS, très appréciés) et à leurs relations avec les délégations régionales, même si elles et ils déplorent parfois leur manque de réactivité, attribué à un déficit de personnels ; plus largement, ils et elles saluent des relations globalement positives avec le CNRS. La relation avec le Comité National est jugée plus distante, centrée sur l'évaluation individuelle des personnels scientifiques de l'organisme et moins sur la vie de l'unité ; la suppression dans la plupart des instituts, lors de la création de l'AERES, des visites de délégations de membres des sections lors de l'évaluation périodique des unités a certainement contribué à ce sentiment d'éloignement.

Comment caractérisez-vous les relations de votre unité avec la tutelle CNRS ?

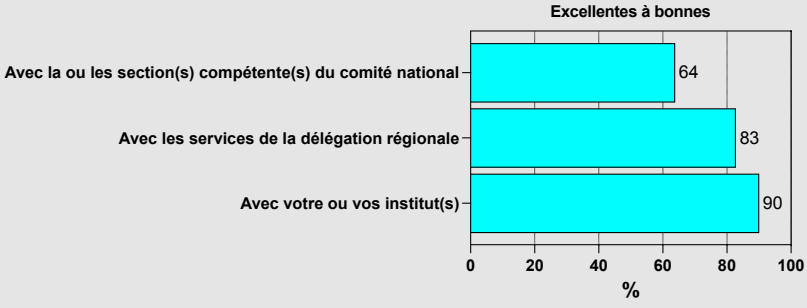

Globalement, la surcharge administrative, le manque d'échanges réguliers, les difficultés de communication et la diminution du soutien sont des motifs récurrents d'insatisfaction pour une majorité d'unités. Quelques cas d'excellentes relations avec certains acteurs régionaux existent, mais ils restent minoritaires.

Évolution récente

Concernant l'évolution des relations avec la tutelle CNRS, environ 70 à 80 % des DU estiment qu'elles sont restées stables ou se sont améliorées ces dernières années. Toutefois, certaines réponses signalent une forte hétérogénéité selon les interlocuteurs et interlocutrices et instances CNRS : les instituts sont généralement perçus comme soutenants (notamment grâce aux DAS), mais leur gestion apparaît trop descendante et parfois éloignée du terrain. De nombreux avis négatifs concernent les délégations régionales, qui souffrent d'un manque de personnel, d'un fort turnover, de services variables (RH, valorisation) et d'une complexité administrative accrue. À noter : le questionnaire ne permet pas d'identifier des disparités régionales précises.

Diriez-vous qu'au cours des 5 à 10 dernières années cette relation est restée stable, s'est améliorée, s'est dégradée ?

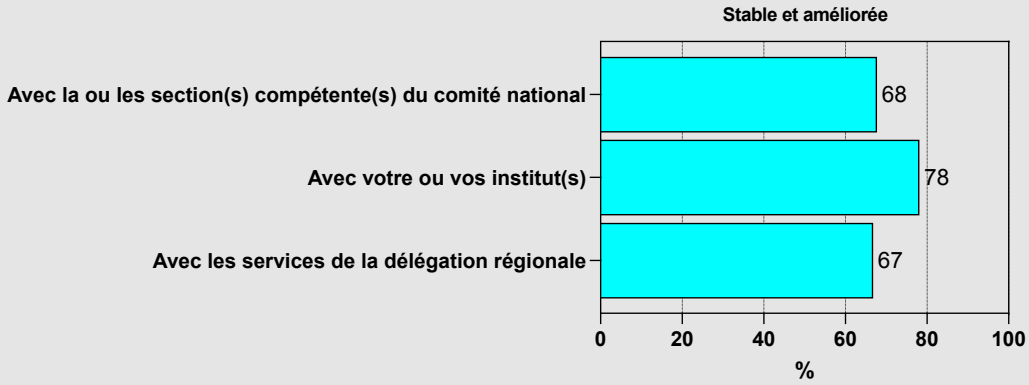

Relation avec les autres tutelles

L'enquête porte sur un large panel d'institutions : universités, grandes écoles, instituts spécialisés (scientifiques, industriels, étrangers) et quelques organismes nationaux. 70 à 95 % des DU les jugent bonnes ou excellentes selon l'établissement, mais restent fragiles. Environ 30 % estiment que les relations CNRS/autres tutelles sont parfois déséquilibrées, peu collaboratives ou opaques, souvent dépendantes de situations locales plus que de politiques harmonisées. Les DU demandent une clarification des rôles, une meilleure coordination et davantage d'équilibre entre tutelles. La qualité des échanges dépend largement des personnes et des contextes locaux ; certaines tutelles perçoivent le CNRS comme distant ou difficile d'accès. Certains partenariats sont compétitifs, d'autres plus simples et fluides, mais les consultations insuffisantes et les changements de gestion compliquent souvent la collaboration. Les relations entre le CNRS et les universités deviennent de plus en plus complexes, marquées par une perte de dialogue, une gestion administrative alourdie et une difficulté croissante à maintenir des collaborations harmonieuses, ce qui freine les coopérations et nuit à la visibilité et à l'efficacité de l'action du CNRS. Certains partenariats, comme avec l'EHESS, l'Université de Bordeaux, le ministère de la Culture ou l'INRAP, sont décrits comme tendus, parfois en raison d'un manque de concertation ou de reconnaissance des établissements partenaires par le CNRS. Pour les répondants issus de tutelles non universitaires, ces résultats doivent être interprétés avec prudence en raison du faible nombre de participant.e.s : seuls 2 pour l'INED, 7 pour le CIRAD, 11 pour l'IFREMER, 19 pour le CNES, 27 pour l'INRAE, 32 pour l'IRD, 35 pour le CEA, 41 pour l'INRIA et 74 pour l'INSERM, contre 540 pour les universités. Enfin, 70 à 95 % des DU considèrent avoir des relations stables ou en amélioration sur les 5 à 10 dernières années, excepté au CIRAD (5 répondant.e.s) et INSERM (64), où seule la moitié partagent cette perception.

Comment qualifieriez-vous la relation entre le CNRS et les autres tutelles de votre unité ?

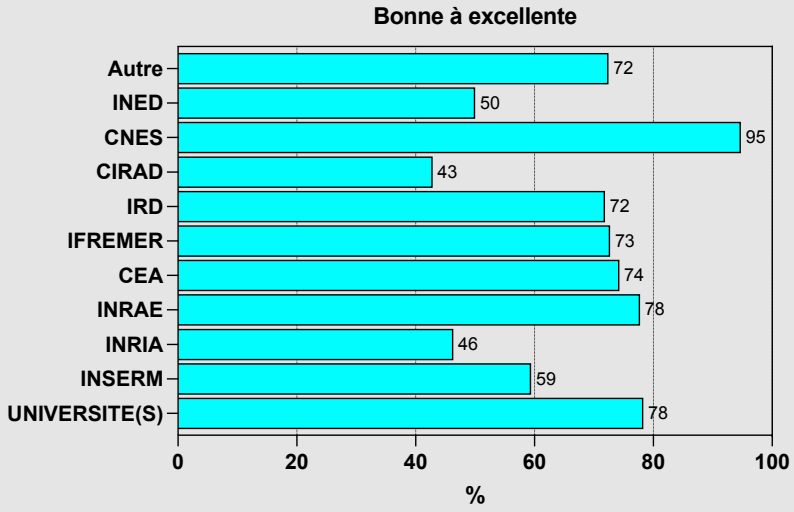

La politique de partenariat du CNRS

Entre 40 et 50% des DU estiment que le CNRS favorise les partenariats avec les secteurs public, associatif et industriel. Toutefois, si sa politique de partenariat est jugée ambitieuse, elle apparaît encore insuffisamment concrète. Malgré la reconnaissance stratégique de la recherche partenariale, sa mise en œuvre demeure, selon les répondant.e.s, entravée par des lourdeurs administratives, des dispositifs complexes, une gestion rigide de la propriété intellectuelle et un accompagnement hétérogène selon les délégations régionales. Le sous-dimensionnement des services d'appui et le manque de flexibilité des procédures amplifient ces difficultés. Par ailleurs, la priorité accordée aux partenariats industriels au détriment d'autres acteurs, associations, collectivités ou institutions culturelles par exemple, réduit la diversité des collaborations. Bien que des avancées aient été observées dans la structuration des partenariats industriels au cours de la dernière décennie, les attentes convergent aujourd'hui vers davantage de pragmatisme, de réactivité, de souplesse et une meilleure prise en compte des besoins des laboratoires et de leurs partenaires.

Avec laquelle ou lesquelles de ces formulations êtes-vous le plus d'accord ?

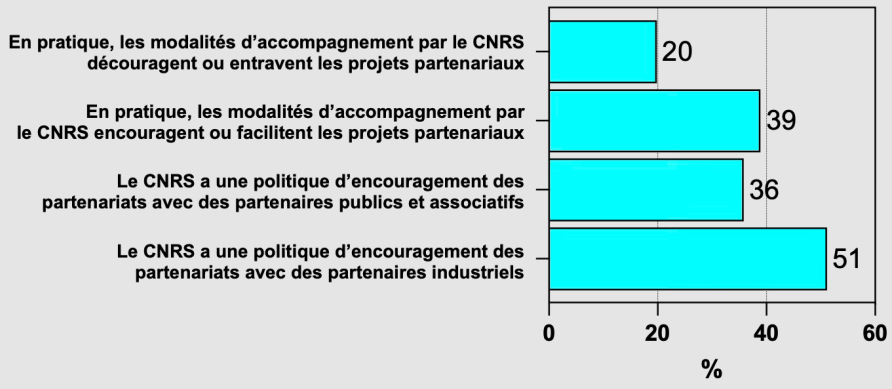

Les attentes prioritaires vis-à-vis du CNRS

Parmi les attentes considérées comme prioritaires par 70 à 85% des DU figurent l'affectation de personnels CNRS (chercheur.euse.s, ITs, administratifs) et l'instauration d'un soutien financier pérenne. Outre les demandes de soutien, l'ensemble des réponses met aussi en évidence des attentes en matière de communication (21%) ainsi qu'un besoin de réflexions stratégiques partagées (14%).

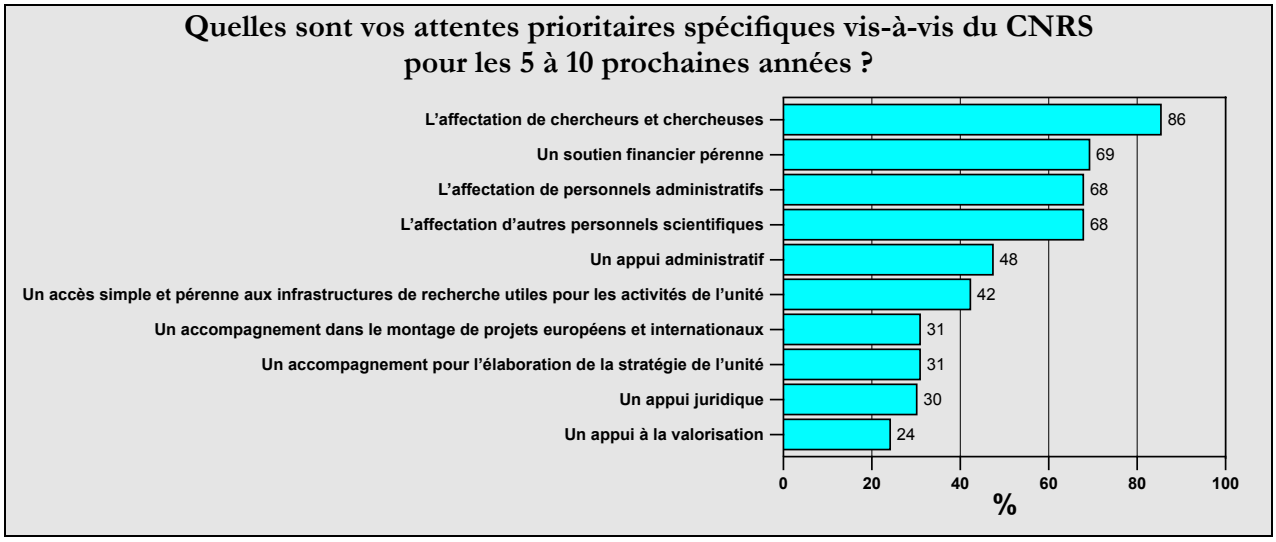

Les besoins en soutien concernent surtout :

(i) la recherche (51%), avec une forte demande de financement stable, d'indépendance académique et de renforcement des recrutements ;
(ii) le soutien administratif (37%), avec un appel à une simplification réelle, à une meilleure efficacité des délégations régionales et à plus de confiance accordée aux chercheuses et chercheurs ;
(iii) un soutien aux carrières (12%), avec des besoins d'accompagnement renforcé.

Les DU souhaitent également une communication claire et collaborative entre tutelles et il y a une forte demande pour davantage de stabilité, de visibilité stratégique, d'autonomie locale, et un engagement amélioré du CNRS dans le quotidien des unités, notamment pour l'accompagnement RH, la valorisation et la gestion. Les appels à projets trop ciblés, la complexité croissante ou le manque d'appui aux carrières sont régulièrement critiqués. Plusieurs répondants insistent sur l'importance de préserver la qualité de la recherche, l'interdisciplinarité, l'attractivité des carrières, et d'offrir un meilleur soutien aux chercheuses et chercheurs, même dans les situations difficiles. La priorité est de permettre aux chercheuses et chercheurs de se concentrer sur la recherche, en réduisant les tâches administratives, les injonctions et la dispersion des moyens, tout en encourageant les partenariats et en maintenant une politique scientifique partagée et transparente.

Le contexte européen et international

La quasi-totalité des répondant.e.s estime que le statut d'unité CNRS constitue un atout dans le contexte européen et international, la reconnaissance du CNRS à l'échelle mondiale apparaissant comme le principal avantage. Le CNRS apporte en effet un cadre structurant, un label de qualité reconnu à l'international, ainsi que des outils de coopération et des services d'appui pour le montage de projets européens et internationaux. Toutefois, ces avantages dépendent d'une organisation interne plus efficace et d'un meilleur soutien administratif, tandis que la dynamique internationale repose encore principalement sur les initiatives des chercheuses et chercheurs et des laboratoires.

Les réponses à l'enquête incluent également diverses propositions, parmi lesquelles : une communication accrue sur les partenariats internationaux existants, un appui à l'identification des interlocuteurs pertinents, un renforcement des moyens dédiés à la mise en place de collaborations en cohérence avec les ambitions institutionnelles, ainsi qu'une mutualisation des ressources et des expertises avec d'autres organismes comme l'IRD ou l'INSERM.

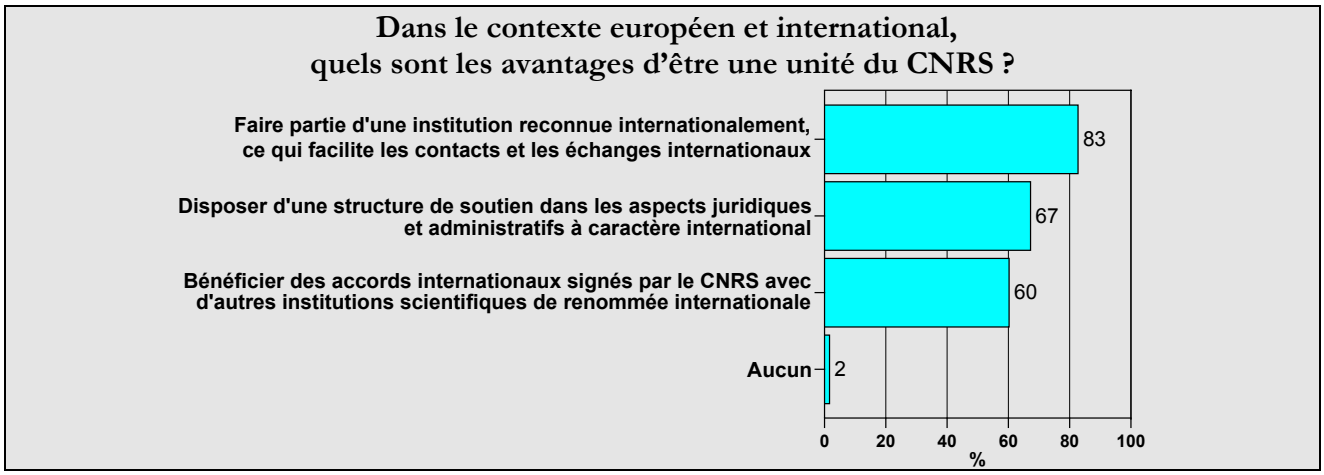

L'apports du CNRS au système national de recherche

Les DU ayant répondu à cette question ouverte mettent d'abord en avant la nature de la recherche devant être menée au CNRS. Celle-ci doit être « fondamentale, libre et indépendante », de haut niveau, pluridisciplinaire et interdisciplinaire, avec une prise de risque et inscrite dans le temps long. Est également mis en avant le rôle national du CNRS, acteur majeur de la stratégie de recherche nationale, mettant en œuvre par les UMR un maillage du territoire qui structure la recherche en France. Viennent ensuite la réputation nationale, l'animation de la recherche, les outils et les procédures de gestion de la recherche, l'intérêt de l'organisation du CNRS en instituts et le sentiment d'un collectif scientifique. Au niveau des moyens, les DU plébiscitent le soutien du CNRS aux unités, les grands outils et les infrastructures ; elles et ils rappellent l'importance du financement public pérenne, d'une répartition équitable des moyens entre unités et du mécanisme des délégations. Ils défendent aussi le statut des personnels (sécurité des emplois, possibilités de mobilité thématique, activité de recherche à temps plein), ainsi que les possibilités RH offertes par le CNRS (évaluation et suivi de carrière, formations), tout en rappelant leur implication possible dans l'enseignement, notamment par la recherche. Enfin, quoique de manière moins forte, les DU soulignent l'impact du CNRS à l'international (au travers de sa réputation et de son rôle facilitateur dans la mise en place de collaborations), son statut de principale « voix de la science » dans le débat public national, et l'importance du lien avec les entreprises.

Commentaires libres

La dernière question de l'enquête, de type libre, offrait aux répondant.e.s la possibilité d'aborder des sujets non traités précédemment ou de compléter leurs réponses. L'analyse des contributions recueillies a permis de dégager plusieurs thématiques récurrentes : un renforcement des moyens alloués, l'attractivité et la valorisation des carrières, le projet de création de « CNRS keylabs, » une coopération équilibrée entre le CNRS, l'universités et les tutelles, une simplification administrative, une gouvernance transparente et collégiale, ainsi qu'une catégorie plus positive intitulée « le CNRS, un pilier d'excellence ».

Un appel fort pour un financement pérenne et un renforcement des moyens du CNRS

Les retours mettent en évidence un affaiblissement préoccupant des financements non préaffectés consacrés à la recherche au CNRS. Les répondant.e.s demandent avec force le rétablissement d'un

financement récurrent et pérenne pour les laboratoires, la diminution de la dépendance aux appels à projets et la simplification des dispositifs de financement. Les unités signalent également un déficit en personnels, notamment en personnels IT (fonctionnement des UAR, gestion des données, etc.), ainsi qu'une dégradation continue des fonctions d'appui administratif, du fait d'effectifs insuffisants. Enfin, les DU insistent sur l'importance de garantir au CNRS un soutien financier suffisant pour qu'il puisse continuer à jouer pleinement son rôle structurant, notamment en soutenant une recherche ambitieuse, libre et de long terme, y compris dans des domaines à risque.

Renforcer l'attractivité et la valorisation des carrières au CNRS

Les contributions révèlent une vive préoccupation concernant la politique de recrutement, de gestion et de valorisation des personnels au CNRS. Elles appellent à renforcer l'attractivité des carrières, en revalorisant les rémunérations, en rendant les promotions plus transparentes et en soutenant davantage les ingénieur.e.s et technicien.ne.s, souvent fragilisé.e.s ou démotivé.e.s. Le recrutement de chercheuses et chercheurs, en particulier pour les Chaires de Professeur Junior (CPJ) et les postes de Directeur de Recherche externe, est critiqué par une fraction des répondants pour privilégier des profils « stars » au détriment de chercheuses et chercheurs investis dans le collectif, contrairement au processus de recrutement classique qui semble faire consensus auprès de la majorité. Les répondant.e.s recommandent également une meilleure structuration des parcours, la promotion de mobilités statutaires et une stabilité accrue, mise à mal par des réformes trop fréquentes. Enfin, le retrait progressif du CNRS dans certaines unités est ressenti comme une source d'instabilité et de fragilisation, notamment en ce qui concerne le climat social, l'accompagnement des équipes et la gestion humaine au sein des laboratoires.

Le projet de « CNRS key labs » : une initiative jugée opaque, élitiste et déstabilisante pour la recherche

Le projet de « CNRS key labs » suscite une large opposition parmi les DU. Il est perçu comme un dispositif opaque, centralisateur et inéquitable, bénéficiant principalement à un petit nombre de grands laboratoires déjà favorisés, souvent situés dans les grandes métropoles, au détriment d'un écosystème plus diversifié, équilibré et collaboratif. De nombreuses voix dénoncent ainsi une approche élitiste, susceptible d'affaiblir durablement le tissu national de recherche en marginalisant les unités non labellisées, quelles que soient leur qualité ou leur spécificité disciplinaire. Les craintes portent également sur une mise en concurrence dommageable, une perte de liberté académique, un accroissement des déséquilibres territoriaux et une rupture des solidarités entre laboratoires. Quelques avis exprimés sont favorables à l'idée de davantage concentrer les moyens dans un contexte budgétaire restreint, mais plaident pour une stratégie de long terme, fondée sur la concertation, la transparence et des critères clairs. Globalement, l'initiative est jugée contre-productive, menaçant davantage d'étouffer l'innovation scientifique que de la stimuler.

Vers une coopération équilibrée entre le CNRS, les universités et les autres établissements

De nombreuses contributions plaident pour un rééquilibrage des relations entre le CNRS, les universités et les autres établissements, dans l'objectif de dépasser les tensions institutionnelles et de renforcer la coopération. Si la mission scientifique nationale et internationale du CNRS est largement reconnue, plusieurs critiques pointent un manque de transparence, une gouvernance insuffisamment démocratique et une communication défaillante, en particulier dans la co-construction des politiques de site. La synergie entre universités et organismes, pilier de l'articulation formation-recherche, doit être préservée, tout en clarifiant les rôles respectifs et en simplifiant la complexité administrative liée à la pluralité des tutelles caractéristique des UMR. Les répondant.e.s expriment le besoin d'un dialogue stratégique renforcé, d'une meilleure mutualisation des ressources et surtout d'assouplir la mobilité des chercheuses et chercheurs, notamment en facilitant les changements de statut (détachement, délégation). La mobilité entre INSERM, CNRS et différentes unités reste jugée trop rigide et une meilleure articulation entre la stratégie nationale et l'ancrage territorial est attendue.

Simplifier l'administration pour redonner du temps à la recherche

Les retours traduisent un profond épuisement face à une charge administrative en constante augmentation, perçue comme kafkaïenne, inefficace et contre-productive. Les directrices et directeurs d'unité dénoncent une surcharge qui freine les ambitions scientifiques et décourage l'engagement collectif, tandis que les chercheuses et chercheurs déplorent un temps excessif consacré aux tâches administratives au détriment de leur activité de recherche. Les outils numériques sont jugés peu intégrés, fragmentés entre tutelles et insuffisamment ergonomiques. Les répondant.e.s appellent à une véritable simplification des procédures, à l'automatisation des tâches répétitives, à l'harmonisation des outils entre organismes et universités, ainsi qu'au renforcement des moyens humains en gestion et ressources humaines. Enfin, de nombreuses voix réclament une pause dans l'accumulation de réformes complexes et la restauration d'un climat de confiance et de stabilité, indispensable à un travail scientifique serein, efficace et créatif.

Pour une gouvernance plus transparente, collégiale et proche du terrain

Les répondant.e.s critiquent le manque de transparence et de collégialité dans les processus de décision du CNRS : dotations, appels à projets, nominations, recrutements. Les délégations régionales et les directions d'unité semblent cantonnées à des fonctions surtout administratives. Les petites unités et structures interdisciplinaires (UMR multisites, équipes mixtes, fédérations de recherche, etc.), qui favorisent la complémentarité et l'innovation scientifique, se sentent marginalisées ; la séparation stricte entre instituts freine la transversalité. Beaucoup appellent à une réforme profonde, afin de renforcer la démocratie interne, construire une vision scientifique partagée (non pas seulement entre directions ou UMR mais entre instituts, disciplines, et tous partenaires de la recherche) et consolider le soutien aux laboratoires, pour sortir d'une logique de compétition. La compétition dénoncée existe à plusieurs niveaux, entre laboratoires (risque d'une "Ligue 1" regroupant les mieux dotés, laissant d'autres unités en "seconde zone"), entre disciplines (la politique de labels d'excellence bénéficie à certains domaines, d'autres étant délaissés), entre établissements publics (mise en concurrence non souhaitée entre CNRS, universités et autres EPST) et parfois même à l'intérieur des laboratoires, entre équipes ou chercheur.euse.s. Cette logique compétitive est perçue comme contraire à l'idéal de solidarité et de coopération ; de nombreux témoignages appellent au collectif et à un meilleur soutien des laboratoires les moins dotés.

Le CNRS, un pilier d'excellence et de rayonnement scientifique mondial

En dépit des critiques exprimées, le CNRS est cependant unanimement reconnu comme un organisme de recherche d'excellence, mondialement salué pour la qualité de ses chercheuses et chercheurs, sa vision stratégique à la fois nationale et internationale, et sa capacité singulière à structurer la recherche interdisciplinaire contrairement aux autres organismes, lui permettant de coordonner des approches scientifiques complémentaires (par exemple via les UMR, équipes mixtes, fédérations de recherche) et de soutenir des thématiques aux interfaces de plusieurs disciplines. Il joue un rôle déterminant dans le développement des laboratoires, le rayonnement de la recherche française et l'attractivité internationale des carrières scientifiques en France. Un CNRS robuste est perçu comme essentiel, tant pour la liberté qu'il offre aux chercheuses et chercheurs que pour la qualité de son accompagnement administratif et scientifique. L'organisme est considéré comme un atout indispensable pour relever les grands défis scientifiques actuels et à venir ; il convient donc de le préserver et de le conforter.

Lexique

AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CPJ : Chaire de Professeur Junior
DAS : Directeur adjoint scientifique
DU : Directrices et directeurs d'unité
EHESS : École des hautes études en sciences sociales
EMR : Équipe mixte de recherche
ENS : École normale supérieure
ESPCI : École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris
HCERES : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales
INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives
INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique
INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRD : Institut de recherche pour le développement
IRL : International Research Laboratory
IT/ITA : Ingénieurs et techniciens / Ingénieurs, techniciens et administratifs
MEAE : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
RH : Ressources Humaines
UAR : Unité d'appuis à la recherche
UMIFRE : Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger
UMR : Unité mixte de recherche
UPR : Unité propre de recherche